

Scolaire périscolaire

Rythmes scolaires

- Reconduire la dérogation de la semaine des 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) plébiscitée par 85% des parents d'élèves (tout faire pour refuser la semaine de 4 jours et demi).

Sport à l'école

- Préserver l'apprentissage de la natation pour tous les CP et CE1 entièrement gratuit pour les familles.

Restauration

- Continuer à être exigeant sur la qualité des repas (nourriture labellisée, **aliments bio**, un repas végétarien par semaine conformément à la loi).
- Passer progressivement toutes les restaurations des écoles élémentaires en self service.
- Poser des panneaux acoustiques dans les salles de restauration pour diminuer le niveau sonore.



Sorties scolaires et classes de découverte

- Continuer les sorties scolaires, entièrement financées par la commune et présentées en Conseil d'école aux parents d'élèves élus.
- Maintenir **2 classes de découverte**, chaque année, financées à 50 % par la municipalité.



Périscolaire et extrascolaire

- Assurer des activités et des sorties variées chaque semaine lors des vacances scolaires,
- Soutenir le montage de projets annuels (artistiques, culturels, sportifs, civiques, **écologiques**),
- Pérenniser les fêtes périscolaires (initiées il y a 3 ans),
- Réduire encore les délais de réservations périscolaires pour faciliter la vie des familles,
- Continuer à garantir l'accueil sur le temps de la restauration de midi pendant les jours de grève,
- **Pour faciliter la vie des familles les jours de grève, nous mettrons en place un service d'accueil périscolaire le matin de 7h à 8h30 et le soir entre 16h30 et 19h, dans le cadre de la récente loi de transformation de la fonction publique.**

Votons pour la liste « J'aime St Pierre du Perray 2020 »